

ABEILHAN
AUTIGNAC
CABREROLLES
CAUSSES ET VEYRAN
CAUSSINIOJOLS
FAUGÈRES
FOS
FOUZILHON
GABIAN
LAURENS
MAGALAS
MARGON
MONTESQUIEU
MURVIEL-LÈS-BÉZIERS
NEFFIÈS
PAILHÈS
POUZOLLES
PUISSON
PUISSALICON
ROQUESSELS
ROUJAN
SAINT-GENIES-DE-FONTEDIT
SAINT NAZAIRE DE LADAREZ
THÉZAN-LÈS-BÉZIERS
VAILHAN

NUMÉRO 2

La feuille des Avant-Monts

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES AVANT-MONTS

Le Développement **DURABLE** au coeur du projet du territoire des **AVANT-MONTS**

- . Gestion de l'eau
- . Aires de lavage
- . Plan climat Air Energie Territorial
- . Action éducative
- . Labellisation «Terre Saine»
- . Mobilités douces
- . Irrigation



Photo : Centre de Ressources d'Éducation au Développement Durable

SOMMAIRE



P 5 à 7

Le Développement DURABLE au coeur du projet du territoire des AVANT-MONTS



P 3-4

BRÈVES

L'actualité de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES en Bref



P 8-9

JEUNESSE

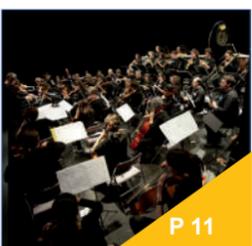
Arts, citoyenneté, sport, formation... des projets à la carte pour les jeunes



P 10

CULTURE

LA PROCHAINE ÉDITION DES HIVERNALES DU RIRE ET DU VIN



P 11

AGENDA CULTUREL

Spectacles et Ciné-Club



Francis BOUTES
Président de la Communauté de Communes «Les Avant-Monts».

La Communauté de Communes est sur le point de franchir une nouvelle étape vers l'avant au 1^{er} janvier 2018.

Nos communes l'ont souhaité, la Communauté de Communes aura la responsabilité des compétences de l'eau et de l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2018.

Initié par une étude débutée en 2015, ce transfert de compétences est le fruit d'un travail, d'une réflexion menés par les élus dans le plus grand des consensus.

Les élus ont souhaité mettre tout en œuvre pour offrir un service de qualité aux administrés des 9 communes qui ont transféré le service de l'eau et de l'assainissement : Fos, Fouzilhon, Gabian, Montesquieu, Murviel-lès-Béziers, Neffiès, Puimisson, Puissalicon, Vailhan et des 5 communes qui ont transféré le seul assainissement : Abeilhan, Cabrerolles, Margon, Pouzolles et Roujan. Les communes de Causse-et-Veyran, St Geniès de Fontedit, Thézan-les-Béziers et Pailhès ont également transféré l'eau et l'assainissement mais dans le cadre d'une délégation de service public. Les communes d'Autignac, Caussiniojols, Faugères, Laurens, Magalas, Roquessels et St Nazaire de Ladarez ont, quant à elles, transféré les compétences « eau » et « assainissement » au Syndicat Intercommunal Mare et Libron.

Je vous invite à consulter la page 5 : vous y trouverez toutes les informations relatives au nouveau service sachant que tous les abonnés recevront courant décembre une lettre d'information.

A l'exception des communes d'Abeilhan et de Magalas qui ont choisi d'instruire elles-mêmes leurs permis de construire et les diverses autorisations de droit des sols, je souhaiterais rappeler que la communauté instruit les permis de construire et les différentes demandes pour les autres communes du territoire. Le Conseil Communautaire a délibéré lors du dernier conseil pour prendre la compétence urbanisme et l'élaboration du PLU Intercommunal.

A l'heure où la communauté prend à sa charge les réseaux d'eau, d'assainissement, le traitement des eaux usées et la mise en œuvre d'un schéma d'eau et d'assainissement à l'échelle du territoire, il me semble nécessaire que la compétence urbanisme et PLU, tant elle est indissociable de l'assainissement et de l'eau devienne logiquement compétence communautaire.

Bien sûr, cela ne remet pas en cause les procédures de modification des PLU qui seront menées à leur terme par les communes. Cela ne remet pas non plus en cause le pouvoir des Maires qui resteront seuls compétents pour délivrer les permis de construire et toutes autres autorisations de droit des sols sur leurs communes.

Les Conseils municipaux sont actuellement en réflexion pour rendre leurs décisions dont je prendrai acte avec le plus grand respect, ma motivation étant menée par l'ambition d'offrir ce qu'il y a de mieux à notre territoire et à ses habitants, et ceci dans la plus grande équité et dans l'optique de notre projet de territoire.

Ce dernier intégrant le développement durable comme un prisme nécessaire à la prise de décision, vous retrouverez dans ce bulletin les différentes actions engagées dans cette voie par votre Communauté de Communes.

N'hésitez pas à feuilleter ces pages où tout vous est conté pour organiser au mieux le temps libre de vos enfants, de vos ados et vos sorties culturelles.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

ANNUAIRE

DES SERVICES de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Bureaux/Siège

ZAE l'Audacieuse - MAGALAS
Tél. 04 67 36 07 51 - contact@avant-monts.fr

Service Technique

Boulevard Jules Ferry - POUZOLLES
Tél. 04 67 24 41 48 - contact@avant-monts.fr

Centres de Loisirs

«Les Petits Loups»
Rue Dabaladou - AUTIGNAC
Tél. 06 47 45 61 44 - lespetitsloups@avant-monts.fr

Groupe scolaire Jean Guy
Avenue Paul Vidal - MURVIEL-LÈS-BÉZIERS
Tél. 04 67 36 07 51

«La Clé des Champs»
Lot. «La Clé des Champs» - ROUJAN
Tél. 04 67 24 82 31 - lacledeschamps@wanadoo.fr

Groupe scolaire Jean Delhon
THÉZAN-LÈS-BÉZIERS
- 6 ans - Rue Pierre et Marie Curie
Tél. 04 67 32 27 79
+ 6 ans - Rue Maurice Jourdan
Tél. 04 67 36 71 41

Centre de Ressources Développement Durable

1 chemin du Château - VAILHAN
Tél. 04 67 24 80 11 - cr.vailhan@free.fr

Multi Accueil «Le Colombié»

2 rue Estacarde - PUIMISSON
Tél. 04 67 49 00 79 - creche@avant-monts.fr

Office du Tourisme Communautaire

ZAE l'Audacieuse - MAGALAS
Tél. 04 67 36 67 13 tourisme.magalas@avant-monts.fr

ROUJAN (ouverture saisonnière)

Tél. 04 67 24 18 01 - tourisme.roujan@avant-monts.fr

Moulin de FAUGÈRES (ouverture saisonnière)
Tél. 06 45 76 49 82 - moulinsdefaugeres@avant-monts.fr

Relais Assistantes Maternelles

Rue des Pins - S' GENIÈS DE FONTEDIT - Tél. 04 67 49 15 63
ac.ram.intercommunautaire@orange.fr
cl.ram.intercommunautaire@orange.fr

Point Information Jeunesse (PIJ)

ZAE l'Audacieuse - MAGALAS
Tél. 06 47 45 61 44 - pij@avant-monts.fr

Service des Eaux

ZAE l'Audacieuse - MAGALAS
Tél. 04 67 80 70 45 - eau@avant-monts.fr



www.avant-monts.fr

MAGAZINE D'INFORMATION édité par la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES «Les Avant-Monts» - NOVEMBRE 2017
Imprimé à 14 000 exemplaires - N° ISSN 2556-3661

Rédaction :
Fanny LARRAILLET et Éric VERLET
avec le concours de Nadine VILLANEUVA, Corinne VISSOUZE-BOUTES,

Directeur de Publication :
Francis BOUTES

Mise en page :
Jessica RIGAULT

Impression :
D.C. & CO. Maureilhan



L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BREF

DE NOUVELLES COMPÉTENCES POUR LES AVANT-MONTS

Le transfert des compétences se poursuit : au 1^{er} janvier 2018, les compétences « eau », « assainissement » et « GEMAPI » (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) seront exercées par la Communauté de Communes.

D'autre part et toujours dans le cadre de la loi NOTRe, le Conseil Communautaire a validé le principe du transfert de la compétence en matière d'élaboration de documents d'urbanisme (**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**), au 1^{er} janvier 2018.

Enfin, les élus ont également approuvé, à cette même échéance, le transfert de compétence en matière de **construction, d'aménagement, d'entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire**.

Les 25 communes du territoire disposent de 3 mois pour approuver ou non ces transferts de compétences.

LES ABORDS DES MOULINS DE FAUGÈRES VONT ÊTRE AMÉNAGÉS

Le Conseil Communautaire des Avant-Monts a décidé de procéder à un aménagement du site touristique et patrimonial des Moulins de Faugères. En effet, il apparaît nécessaire de répondre aux besoins actuels de fréquentation, notamment par la mise en sécurité du site, par le développement de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, par l'amélioration de la signalétique et par la création d'un stationnement adapté.



UN COUP DE POUCE POUR LA RENTRÉE



A l'occasion de la rentrée scolaire, la Communauté de Communes Les Avant-Monts a décidé d'aider les collégiens du territoire à diminuer les frais liés à l'achat des fournitures scolaires. En effet, une participation de 23 € pour chaque collégien du territoire des Avant-Monts a été versée directement aux collèges de Roujan, Murviel, Servian et Magalas.

Quelques 1100 élèves sont concernés par cette aide. Cette somme a aussi été versée sous forme de bon d'achat en papeterie pour les parents d'élèves de Faugères et Caussiniojols scolarisés au Collège de Bédarieux.

2^{EME} ÉDITION DU SALON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION À THÉZAN

Face au succès de l'édition 2017, la Communauté de Communes organisera le 14 mars prochain, la seconde édition du Salon de l'Emploi et de la Formation.

Cet événement s'appuie sur des partenariats avec Pôle Emploi notamment les agences de Béziers et Pézenas), la mission locale centre Hérault et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Haut Languedoc et Vignobles.

Pour les demandeurs d'emploi du territoire, c'est l'occasion de rencontrer directement les acteurs locaux de l'emploi : entreprises, collectivités, centres de formation.

Un espace dédié à la création d'entreprise et à la mobilité européenne sera également proposé.



Rendez-vous à l'Instant T à Thézan-les-Béziers le Vendredi 14 Mars 2018 de 9h à 12h30.



UNE FUTURE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC À MURVIEL

Lors du dernier Conseil Communautaire, les élus se sont prononcés pour la création d'une Maison de Services au Public. Cet équipement sera situé à Murviel les Béziers dans les locaux de l'ancienne Communauté de Communes Orb et Taurou.

Les habitants pourront trouver auprès d'un agent spécialisé aide, écoute et accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne auprès des différents services publics et partenaires locaux : prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative, utilisation d'Internet et les différents services de la Communauté de Communes «Les Avant-Monts».

Une véritable Maison de la Solidarité Communautaire au service de tous.

VERS UNE HARMONISATION DE LA TAXE DE SÉJOUR

Depuis la fusion des Communautés de Communes, la taxe de séjour (taxe payée par les vacanciers en séjour sur le territoire, collectée par les hébergeurs touristiques et reversée à la collectivité), était perçue de façon différente sur le territoire. Il apparaît aujourd'hui plus juste, pour les hébergeurs, de collecter cette taxe au réel plutôt qu'au forfait car ce mode de collecte correspond d'une part à la réalité locative de l'hébergement mais permet également d'avoir un suivi de la fréquentation touristique. Une harmonisation du recouvrement au réel de la taxe de séjour pour l'année 2018 va donc être mise en place. Elle concerne tous les hébergeurs touristiques situés sur le territoire des Avant-Monts.

Cette taxe permet à la Communauté de Communes de financer les dépenses liées au développement touristique.



L'INAUGURATION DU NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS DES AVANT-MONTS À ROUJAN

Jusqu'à présent, la Communauté de Communes ne disposait pas de locaux propres à Roujan et organisait l'accueil de loisirs dans les locaux de l'école de la commune. Après plusieurs mois de travaux, le vendredi 20 octobre, le tout nouveau Centre de Loisirs de Roujan a été inauguré en présence de Francis Boutes, président de la Communauté de Communes ; Jean Pierre Grand et Henri Cabanel, sénateurs ; Guy Charles Aguilar, président du conseil d'administration de la CAF de l'Hérault ; Stéphane Poitout, directeur adjoint de l'Action Sociale de la Caf de l'Hérault; Philippe Vidal, conseiller départemental et Jacques Huc, maire de Roujan.

Situé dans le lotissement « La Clé des Champs », le bâtiment d'une superficie de 560m² a été conçu selon les normes environnementales EFFINERGIE ; il est doté d'une toiture photovoltaïque et consomme peu d'énergie. Plusieurs partenaires ont contribué à la réalisation du bâtiment : la CAF de l'Hérault, le Département de l'Hérault ainsi que la Région Occitanie par le biais du dispositif européen « Approches territoriales Intégrées ».

Ce nouvel équipement, qui accueillera aussi les permanences du Relais d'Assistants Maternelles permettra d'augmenter la capacité d'accueil. Désormais, ce sont 35 enfants de moins de 6 ans qui pourront être accueillis (au lieu de 25 auparavant) et 72 de plus de 6 ans. L'amplitude d'ouverture sera aussi élargie ; le centre fonctionnera durant toutes les vacances scolaires. Les locaux sont plus adaptés, notamment pour les plus jeunes, avec des salles d'activités modulables et climatisées, une salle équipée d'un sol souple et des jeux extérieurs dédiés et sécurisés.

Cette inauguration a été enfin l'occasion, pour les élus, de remercier l'ensemble des équipes pour leur travail et en particulier Jacques Libretti, Vice-Président à l'aménagement, pour son engagement dans la réalisation de ce projet.

La Communauté de Communes Les Avant-Monts compte actuellement 4 centres de loisirs sur son territoire, à Autignac, Roujan, Murviel et Thézan ainsi qu'un ALSH « itinérant » pour les ados depuis le 1^{er} janvier 2017. Pour plus de flexibilité, de choix dans les activités, les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants dans un de ces 4 centres.



LA FONT DE L'OLI À GABIAN : LES TRAVAUX DE RESTAURATION SE POURSUIVENT

Dans le cadre de sa mission d'aménagement rural et de préservation du patrimoine, la Communauté de Communes Les Avant-Monts a lancé la restauration du site de la Font de l'Oli à Gabian. Une première phase de travaux avait été réalisée en 2014. La seconde phase a été lancée en septembre. Le service technique de la Communauté de Communes a en charge le suivi des opérations du chantier de rénovation et d'aménagement du site. Une chantier d'insertion porté par la Régie de Développement Local a également permis le débroussaillage et l'ouverture d'un sentier d'accès pour rejoindre le site sans passer par des parcelles privées.

Une troisième tranche de travaux sera nécessaire pour la mise en tourisme du site.

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : Quelques parcelles encore disponibles



La Communauté de Communes Les Avant-Monts gère 3 zones d'activités économiques : l'Audacieuse à Magalas, Les Masselettes à Thézan les Béziers et celle de Roujan.

Il reste quelques parcelles disponibles dans chacune de ces zones : les porteurs de projets, artisans ou commerçants désirant y installer leurs activités peuvent se renseigner auprès du service Développement Economique de la Communauté de Communes.

Renseignements : 04 67 36 07 51
marine.chaix@avant-monts.fr

AMICALES DES DONNEURS DE SANG ET COMITÉS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Suite à la rencontre entre élus et responsables des amicales de donneurs de sang et des comités de Ligue contre le Cancer, la Communauté de Communes Les Avant-Monts, se tient à la disposition des associations d'intérêt général pour accompagner la communication de leurs actions (notamment sur le site www.avant-monts.fr et sur la page Facebook de la Communauté de Communes).



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT AUX ALERTES EN TEMPS RÉEL

Alerte météo, incendie, inondation, alerte chimique, pollution, perturbation sur les réseaux (eau, électricité, voirie), perturbation dans les transports (urbains, scolaires)... Vous souhaitez être informé directement ?

Inscrivez-vous au Service d'Alerte Intercommunal et vous recevrez par SMS ou par message vocal sur votre téléphone fixe ces informations préfectorales ou municipales.

Remplissez le formulaire sur la page d'accueil du site Internet de la Communauté de Communes sur www.avant-monts.fr



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE au coeur du projet du territoire des Avant-Monts

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité vécue par tous. En cause principalement, l'émission de gaz à effet de serre produits par l'activité humaine. Le niveau « local » est aujourd'hui un échelon primordial pour une action efficace et durable.

La loi renforçant le rôle des intercommunalités, les Communautés de Communes doivent se positionner comme un moteur de changement pour leur territoire, et devenir un «coordinateur» de la transition énergétique. C'est pourquoi la Communauté de Communes a décidé de placer son engagement en faveur du Développement Durable et de la transition énergétique au cœur de ses politiques publiques.

LA RÉORGANISATION DE LA GESTION LOCALE DE L'EAU : le rôle clé du bloc local

La loi NOTRe prévoyant la diminution de la dispersion et de la complexité des services publics, la gestion locale de l'eau devra, à terme, être portée par les intercommunalités. Ce transfert va permettre notamment de **mutualiser les moyens humains, techniques et financiers, d'augmenter la capacité en investissement et d'être mieux armé pour répondre aux exigences réglementaires**. Il sera aussi un pas de plus vers une gestion globale du cycle de l'eau par l'intercommunalité, puisque la Communauté de Communes aura également au 1^{er} janvier 2018 la compétence pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (ou « GEMAPI »), qui permet d'avoir une vision stratégique de la gestion des bassins versants.

Afin d'anticiper au mieux les échéances de la loi NOTRe, la compétence « Eau et Assainissement Collectif » a donc été prise par la Communauté de Communes Les Avant-Monts (cette compétence devenant obligatoire pour toutes les Communautés de Communes au 1^{er} janvier 2020).

Une étude a été menée pendant plus de deux ans afin de préparer ce transfert de compétences. Un bureau d'étude a accompagné les élus dans cette réflexion notamment pour définir un projet de service communautaire durable.



LES AIRES DE LAVAGE : un équipement pour lutter contre la pollution de nos rivières

Dans le cadre de la compétence de la Communauté de Communes en matière de protection de l'environnement, la collectivité soutient le projet d'équipement du territoire en matière d'aires mixtes de remplissage et de rinçage sécurisées des pulvérisateurs et des machines à vendanger. En effet, un accompagnement administratif et financier est proposé aux communes qui le souhaitent (demandes de financement auprès des institutions partenaires, avance des fonds pour la réalisation du chantier, commandes publiques) ; son intervention porte aussi sur la partie opérationnelle puisqu'à travers son service technique, elle assure le suivi des travaux de construction de ces sites.

Les communes restent propriétaires et gestionnaires de leurs équipements respectifs.

Ces infrastructures, indispensables **pour lutter contre les pollutions diffuses et ponctuelles par des produits phytosanitaires**, contribuent à la **préservation de la qualité de l'eau** de nos rivières ; les effluents étant récupérés et dégradés sur place.

Dernièrement, une aire mixte a été inaugurée sur la commune de Magalas près du centre de secours; elle concerne 80 exploitations agricoles sur les communes de Saint-Geniès-de-Fontedit, Puimisson et Magalas.

La Communauté de Communes a accompagné la commune de Caussiniojols ; elle accompagnera prochainement Puissalicon, Causses-et-Veyran et enfin Margon-Roujan-Pouzolles dans la réalisation de leurs aires mixtes de lavage.

Cette dynamique territoriale est aussi portée par d'autres communes comme Laurens qui a réalisé son aire mixte de façon autonome et Murviel qui mènera prochainement son projet.



Aire de lavage Magalas / St. Geniès / Puimisson

CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2018

L'eau potable des communes de Fos, Fouzilhon, Gabian, Montequieu, Murviel-les-Béziers, Neffiès, Puimisson, Puissalicon et Vailhan sera gérée par la régie de la Communauté de Communes Les Avant-Monts à Magalas. Ce service aura en charge l'accueil et l'information des usagers, la facturation, l'ouverture et le changement d'abonnements ainsi que les réclamations.

➤ Attention !!!

Pour les communes d'Abeilhan, Margon, Pouzolles et Roujan, le service sera encore assuré par le SIEVH, pour Cabrerolles et Causses-et-Veyran par la société SAUR ; pour Pailhès, St. Geniès-de-Fontedit et Thézan-lès-Béziers, par SUEZ. Aucun changement pour les communes d'Autignac, Caussiniojols, Faugères, Laurens, Magalas, Roquessels et St.-Nazaire-de-Ladarez.

CONTACTER LE SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

Communauté de Communes les Avant-Monts
ZAE de l'Audacieuse à Magalas
Accueil de 8h à 17h du lundi au vendredi
sans interruption
Téléphone : 04 67 80 70 45
Mail : eau@avant-monts.fr

PROCHAINEMENT

- Création d'un espace client en ligne qui permettra aux abonnés de suivre leur consommation et leurs factures et poster des réclamations.
- Mise en place du paiement mensualisé, du prélèvement automatique et du service de paiement en ligne.

L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

La transition énergétique et le développement durable étant un des objectifs du projet de territoire des Avant-Monts, un Plan Climat Air Energie va être élaboré par la Communauté de Communes. Véritable cadre d'engagement, la finalité de ce plan est **l'adaptation du territoire aux futurs enjeux liés aux changements climatiques**.

Il devra notamment concourir à : la baisse des émissions de gaz à effets de serre, l'adaptation au changement climatique, une meilleure maîtrise énergétique, l'amélioration de la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables.

La lutte contre le changement climatique étant l'affaire de tous, la concertation des élus, citoyens, entreprises, associations sera au cœur de ce processus transversal qui mobilisera tous les acteurs du territoire.

EN INTERNE, DES ÉQUIPEMENTS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

L'action en faveur du développement durable et de la réduction de gaz à effet de serre passant aussi et en premier lieu par le niveau interne, la collectivité **intègre cette dimension dans ses projets d'équipements**. En effet, les bâtiments communautaires récents ont tous été conçus dans une démarche environnementale.

➤ Le nouveau centre de loisirs de Roujan, labellisé EFFINERGIE, bâtiment à basse consommation d'énergie

➤ Le futur hangar technique de Pouzolles, doté d'une toiture équipée de panneaux photovoltaïques

D'autres équipements plus anciens ont fait l'objet de travaux permettant de réduire la consommation d'énergie : isolation du bâtiment de l'office de tourisme et de l'Espace Vins et Campanes ; installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les bâtiments de la crèche Le Colombié et du siège social de la Communauté de Communes.

Prochainement, le centre de loisirs d'Autignac ainsi que la Maison de la Solidarité de Roujan seront équipés afin de réduire leur consommation d'énergie.

Les services des Avant-Monts sont également dotés de véhicules électriques afin de réduire au maximum la production de gaz à effet de serre lors des déplacements du personnel de la Communauté de Communes.



Toiture photovoltaïque, crèche des Avant-Monts - Puimisson

L'ACTION ÉDUCATIVE DU CREDD DE VAILHAN

L'éducation au développement durable permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité et vise à changer nos pratiques en matière d'utilisation et de gestion des ressources de la Terre. Soucieuse de s'inscrire avec force dans cette **éducation civique**, la communauté Les Avant-Monts assure, avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault, le fonctionnement du Centre de ressources de

Vailhan. Prenant appui sur les ressources de notre territoire, cette structure met en œuvre des **projets pédagogiques** permettant d'illustrer, auprès de classes de primaire et de secondaire, de nombreux thèmes et problématiques propres au développement durable : partager les biens publics mondiaux pour demain (en étudiant le cycle de l'eau), gérer les ressources (hydriques, minérales, animales et végétales), comprendre la biodiversité (en prenant appui sur la richesse de la faune et de la flore de notre région méditerranéenne), travailler au développement humain (en réfléchissant sur la nécessité de préserver ou restaurer la qualité des écosystèmes, des paysages), produire et consommer de façon responsable (à travers, notamment, la découverte de circuits courts de commercialisation et l'étude du traitement des déchets)...



Photo : CREDD

Découverte des énergies renouvelables sur le site des Moulins de Faugères

VERS UNE LABELLISATION TERRE SAIN POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La collectivité a un rôle central dans l'utilisation des pesticides à travers la gestion de l'espace public. Des enjeux sanitaires et environnementaux en découlent tels que la protection de la santé du personnel et celle des administrés ainsi que la reconquête de la qualité de l'eau.

La Communauté de Communes des Avant-Monts s'est engagée à adhérer à la charte régionale "Objectifs Zéro Phyto dans nos villes et villages". La Communauté de Communes a récemment candidaté à l'obtention du label « Terre Saine » (le plus haut niveau de labellisation). Ce dernier implique la suppression totale des pesticides et anti-mousses sur tous les espaces publics qui relèvent de la responsabilité de la collectivité, depuis au moins 1 an.

Elle sera la première collectivité intercommunale à recevoir ce label à l'échelle nationale.

Le service technique des Avant-Monts intervient sur les 25 communes membres mais aussi sur les sites ou bâtiments appartenant ou gérés par la collectivité (abords du barrage des Olivettes à Vailhan, site des Mates Basses à Faugères, les 3 Zones d'Activités Economiques du territoire, les centres de loisirs, la crèche, ...) et n'utilise plus aucun produit phytosanitaire depuis 10 ans environ. D'autres méthodes, respectueuses de l'environnement sont mises en œuvre : planification de l'entretien, utilisation de procédés mécaniques (rotofil ou manuel), prévention (paillage).

En outre, plusieurs communes du territoire ont aussi individuellement adhéré à cette charte : Autignac, Cabrerolles, Caussiniojols, Faugères, Laurens, Magalas, Murviel, Pailhès, Puimisson, Puissalicon, Saint Geniès de Fontedit et Thézan.



LE SOUTIEN AUX MOBILITÉS DOUCES

La notion d'éco-mobilité ou la mobilité douce, est apparue après la crise de l'énergie et du réchauffement climatique. Elle a pour but la mise en place ainsi que la gestion des modes de transports à énergie douce mais aussi la réduction des véhicules polluants. En parallèle, ce type de mobilité favorise les déplacements liés à l'économie touristique et la découverte du territoire.

L'EXEMPLE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VÉLOROUTE V84

Le territoire des Avant-Monts est situé à un carrefour de véloroutes et voies vertes inscrites au Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes. La Véloroute 84 part de Béziers et rejoint Montferrand (11) via le Haut-Languedoc. Elle est en grande partie aménagée avec notamment la voie verte Passa-Pais. La section Béziers-Bédarioux constitue la principale discontinuité du parcours.

Ce tracé emprunte principalement de petites routes à faible trafic, permettant la circulation des vélos. La Communauté de Communes a décidé d'aménager une section de 25,5 kms traversant le territoire des Avant-Monts depuis Puimisson jusqu'à Faugères via St Geniès-de-Fontedit, Magalas, Autignac, Laurens et Caussiniojols afin de relier le Canal du Midi à la Voie Verte Passa-Pais.



LA PRISE EN COMPTE DE L'AXE FERROVIAIRE

La réflexion sur l'éco-mobilité, passe aussi par la prise en compte de la ligne ferroviaire Béziers-Neussargues. Les populations des communes de Magalas, Laurens, Faugères et toutes celles dont les résidents sont les plus mobiles sur cet axe (9400 habitants des Avant-Monts vivraient à moins de 10 min de la gare de Magalas) seraient directement concernés.

Une étude a été menée par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) sur la mobilité sur notre territoire. L'analyse démontre que cette ligne offre un fort potentiel, à la fois de par sa tarification intéressante, mais aussi grâce au temps de parcours qui reste compétitif par rapport à la voiture. Néanmoins, la faible fréquence de ces dessertes reste un point négatif à ce jour. Aujourd'hui, la majorité des voyageurs sont des scolaires ou des actifs. L'usage du train semble pouvoir être augmenté par une reconfiguration du service routier, notamment grâce à la création de parkings de covoiturage pour faciliter l'inter-modalité (train/ voiture/ bus) mais également par l'augmentation du nombre de haltes (création de nouveaux points d'arrêt, réouvertures d'anciennes gares).

Aujourd'hui, pour faire avancer ce projet, le classement de la ligne « Béziers-Bédarioux » dans le cadre d'un contrat d'axe porté par les différents partenaires Etat / Région / Département / SNCF pourrait amorcer une nouvelle ère pour cette ligne ; la Communauté de Communes s'associera bien évidemment à ce processus qui pourrait permettre des effets de leviers sur notre territoire en termes de mobilité, de logement, d'économie ou de tourisme.



Photo : Léonard Michel

UNE RÉFLEXION NÉCESSAIRE SUR L'IRRIGATION

Sur le territoire méditerranéen, l'irrigation est un élément essentiel pour la pérennité du vignoble comme pour la diversification culturale. Dans cette optique, la réflexion sur la desserte en eau brute s'est engagée sur le territoire.

La Communauté de Communes Les Avant-Monts a financé une étude afin de préciser les orientations globales de la gestion de l'eau sur le territoire. Ce « Schéma Directeur de l'Eau Brute » a pour but de fournir aux décideurs un outil d'aide à la décision et à la planification d'éventuels projets d'irrigation. Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'une irrigation « raisonnée » qui tient compte des différents besoins des populations et de l'économie, des ouvrages de production, de stockage et de distribution existants, tout en respectant les ressources actuelles et futures du territoire.

Le schéma a préconisé différents axes selon les localisations et les besoins des différentes communes. Suite à cette phase d'étude, deux projets d'extension de réseaux existants sont en cours sur Saint Geniès-de-Fontedit et ses alentours via le réseau BRL et sur Roujan et Neffiès via l'ASA des Belles-Eaux. Des projets de stockages hivernaux commencent également à émerger.

D'autre part, le Conseil Départemental de l'Hérault a lancé fin juin 2017, son Schéma Départemental d'Irrigation. Il a pour objectif de définir une stratégie départementale à moyen et long terme vis-à-vis de l'accès à l'eau pour l'irrigation, et ce pour répondre aux enjeux de la viticulture et de l'agriculture héraultaises face à la sécheresse. Les besoins en eau pour l'irrigation y seront évalués à travers une consultation des acteurs agricoles et communautaires du département. Ce schéma permettra d'étudier les possibilités de desserte des territoires aujourd'hui non desservis.



ART, CITOYENNETÉ, SPORT, FORMATION... DES PROJETS À LA CARTE POUR LES JEUNES



PROJET GRAFF

Devenir acteur d'un projet artistique et culturel, s'approprier un lieu, participer à une œuvre collective, voilà les objectifs de ce projet ludique et éducatif ! Encadrés par un animateur graff professionnel, artiste de street-art, les jeunes ados des Avant-Monts (le projet est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans) pourront créer, s'exprimer et s'approprier des lieux dégradés ou abandonnés.

Porté par le Service Jeunesse de la Communauté de Communes et à l'initiative du groupe de jeunes du dispositif Planet'Ados, ce projet s'inscrit dans une dynamique partenariale locale puisque les différentes communes des Avant-Monts ont été sollicitées afin de mettre à disposition des sites ou murs dégradés.

Durant les différentes sessions du projet qui débutera lors des vacances d'hiver 2018, les jeunes découvriront le street-art, ses techniques, ses codes et la nécessité de l'intégration et du respect de l'espace de création.

Pour plus d'informations sur le projet ou pour s'inscrire, contacter Arnaud au Service Jeunesse au 07 85 04 58 68

PASSER LE BAF A AUX AVANT-MONTS !



La Communauté de Communes, en partenariat avec l'association des FRANCAS, propose une formation générale BAF A (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pendant les vacances d'avril 2018 à Murviel-Béziers. La partie théorique se déroulera dans les bâtiments communautaires de Murviel et la partie pratique dans les 4 centres de loisirs de la Communauté de Communes. Deux

veillées au Centre de Loisirs d'Autignac compléteront également la formation.

Cette session est ouverte aux jeunes de 17 à 25 ans ; 15 places seront disponibles. Son coût est de 350 euros en demi-pension. En outre, le PIJ des Avant-Monts peut vous accompagner pour financer la formation (jusqu'à 300 €) par le biais du dispositif « Cap Jeune » du Département de l'Hérault.

Pour plus d'informations sur ce stage ou sur les possibilités de financement, contacter le PIJ au 04 67 80 70 44 ou envoyer un mail à : tania.bru@avant-monts.fr

DE JEUNES CITOYENS EN MISSION SUR LE TERRITOIRE



Pour la troisième année consécutive, deux jeunes filles en Service Volontaire Européen ont choisi notre territoire pour une expérience professionnelle et citoyenne. Financé par le dispositif Erasmus + de la commission Européenne, le Service Volontaire Européen (ou SVE) permet aux jeunes de 16 à 30 ans de partir en tant que volontaires dans une association ou une collectivité dans plus de 30 pays.

Gresa Blanca, 18 ans originaire de Deggendorf en Allemagne et Ralitz Stankova, 23 ans, originaire de Pernik en Bulgarie seront donc en mission pendant 10 mois sur la Communauté de Communes.

Thomas Navarro, originaire de Puissalicon, est quant à lui en Service Civique à la Communauté de Communes. Ce dispositif, financé par l'Etat, offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général dans 9 domaines différents, reconnus prioritaires pour la Nation : éducation, solidarité, santé, culture et loisirs, environnement, développement international et humanitaire, mémoire et citoyenneté, sports, intervention d'urgence en cas de crise.

Ces 3 jeunes gens, dont la mission est de promouvoir les valeurs de citoyenneté et d'échanges interculturels, interviendront sur les différentes communes des Avant-Monts et seront sollicités pour participer à des animations dans les écoles, les médiathèques ou les associations du territoire.

Leurs missions ont d'ores et déjà commencé au sein de l'association Le Royaume des Neuf Fiefs à Neffiès (Lieu d'Accueil Enfants Parents) ; ils interviendront également auprès des enfants dans les 4 Centres de Loisirs des Avant-Monts et en collaboration avec le service culturel lors de la saison de spectacles itinérants.

Dès la rentrée de janvier et après une formation à la Maison de l'Europe à Montpellier, ils proposeront des ateliers autour de la thématique européenne et de la citoyenneté dans les temps d'accueil périscolaire notamment.

Si les dispositifs de Service Civique ou de Service Volontaire Européen vous intéressent, n'hésitez pas à contacter le PIJ des Avant-Monts qui guidera et accompagnera vos démarches jusqu'à la réalisation effective de vos projets. Le PIJ est un point ressource pour la mobilité, labellisé Point Europe et Eurodesk.

Contactez Tania au 04 67 80 70 44 ou pj@avant-monts.fr

UNE NOUVELLE ÉDITION DU FORUM DES MÉTIERS EN FÉVRIER

Le service jeunesse de la Communauté de Communes organise, en partenariat avec les collèges de Magalas, Murviel-les-Béziers et Roujan, la mission locale Centre Hérault et le centre d'information et d'orientation de Béziers, une nouvelle édition du forum des métiers et de la formation. En 2017, ce forum avait accueilli plus de 400 élèves de 3ème des collèges du territoire.

Le forum réunira de nombreux secteurs d'activités : santé, sécurité, arts et métiers de la mode, bâtiment, agriculture, commerce, hôtellerie, métiers de l'aviation, du sport... Les visiteurs pourront ainsi obtenir des informations sur la réalité des métiers qu'ils projettent d'exercer ou encore sur les cursus pour y accéder. Le forum sera aussi l'occasion de s'informer sur les expériences de travail ou de stage à l'étranger.

Le Forum des Métiers se tiendra vendredi 16 février à la salle Coste Rouge à Magalas.



INSCRIPTIONS EN LIGNE POUR LES CENTRES DE LOISIRS

Depuis le mois de septembre, il est désormais possible d'inscrire ses enfants en ligne sur les 4 centres de loisirs des Avant-Monts. Il suffit de vous connecter à l'aide de vos identifiants (reçus par courrier pour les utilisateurs habituels des centres de loisirs ou à demander directement au Service Jeunesse pour les nouveaux utilisateurs) sur le site internet www.avant-monts.fr.

Pour plus d'informations : 04 67 36 07 51

EN FÉVRIER, EN ROUTE POUR LES SÉJOURS AU SKI !

VACANCES DE FÉVRIER

Séjours SKI

Du 17 au 23 février

Cette année encore, 2 séjours ski sont organisés pour les jeunes de 6 à 16 ans de l'intercommunalité.

Inscription au siège de la Communauté de Communes «Les Avant-Monts».

ZAE l'Audacieuse - 34480 MAGALAS
Tél. 04 67 36 07 51 - contact@avant-monts.fr

SÉJOURS

Du 17 au 23 février

1^{er} séjour
Dans les Alpes
 40 enfants de 6 à 11 ans.
 Au Centre de Vacances **Le Melezin** à Serre Eyraud

PROGRAMME :

- 4 jours de ski
- 4 h/jour de cours ESF
- 1 journée luge, construction d'igloo et initiation à la conduite de chiens de traîneau

DE 130 € à 480 €
 Enfants de l'intercommunalité
De 250 € à 600 €
 Enfants hors intercommunalité

2^e séjour
Dans les Pyrénées
 45 enfants de 11 à 16 ans.
 Au Centre de Vacances **La Vignole** à Enveitg

PROGRAMME :

- 4 jours de ski
- 1 sortie à la patinoire *
- + 40 € pour 6 h de cours de ski

DE 130 € à 480 €
 Enfants de l'intercommunalité
De 240 € à 590 €
 Enfants hors intercommunalité
 50 € déductible avec l'apport du matériel de ski

- TARIFS DÉGRESSIFS EN FONCTION DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL -

Possibilité de régler en plusieurs fois.
 Chèques vacances et césu à paiement immédiat acceptés.

Ne pas jeter sur la voie publique

UN CADEAU À NOËL ?

L'ouverture culturelle pour 3000 enfants

7 communes, 16 représentations... et beaucoup de sourires en perspective !

Depuis que le service culturel des Avant-Monts existe, une des actions fondamentales de sa mission a été de proposer à l'ensemble des enfants du territoire scolarisés ou accueillis en crèche, RAM ou centre de loisirs, une ouverture culturelle pluridisciplinaire, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année. Des contes, du théâtre de papiers, des musiques actuelles et traditionnelles, les enfants ont pu découvrir bon nombre de disciplines artistiques.

Cette année, le service culturel, grâce à la confiance de tous, continue de proposer un spectacle itinérant (au plus près des différentes écoles du territoire) sur 7 communes des Avant-Monts du 12 au 22 Décembre.

Ce ne seront pas moins de 22 établissements scolaires représentant près de 2700 élèves, les 4 centres de loisirs intercommunaux fréquentés par une centaine d'enfants ainsi que la crèche et le RAM pour quasi 100 tout petits qui bénéficieront de 16 représentations proposées par 3 compagnies héraultaises chacune dans une discipline différente (cirque, musique et théâtre).

Un pari sur l'avenir, une réelle volonté de démocratisation de la culture grâce à un projet transversal.



Vendredi 2 Février

AUTIGNAC (Salle Marc Cassot) - 21h00

« DAMES DE FRANCE » par la CIE DES SOEURS GOUDRON



Raffinement, distinction, grâce et élégance. Pour la première fois chez vous, six des plus belles Dames de France sont réunies. Elles n'ont qu'un but : conquérir votre cœur...

...A elles d'être plus performantes que leurs adversaires pour briguer le titre ultime de « Dame De France ». Mais dans cette aventure hors du commun, la compétition s'annonce rude. Réussiront-elles ce grand défi ? Iront-elles au bout de leurs rêves ?

Résisteront-elles au monde impitoyable des concours de beauté ? Des larmes, du voyeurisme, de la manipulation, de l'exhibition... Soyez les maîtres du jeu et venez participer à la grande finale des Dames De France.

Samedi 3 Février

CAUSSES-et-VEYRAN (Salle J. Milhau) - 21h00

« MONSIEUR FRAIZE »



Marc Fraize crée Monsieur Fraize en 1999. Il le peaufine sur scène et le bonifie à l'épreuve du public. Personnage singulier incroyablement dé-

concertant et terriblement drôle, arrivé sur scène comme une plaque de verglas en plein désert, Monsieur Fraize est une sorte d'énigme qui décide de se livrer au public en toute naïveté. Au fil des rires, ce virtuose du langage et des ruptures inattendues dévoile un univers ultra-sensible où s'entremêlent les non-dits, le doute et la cruauté du quotidien. Monsieur Fraize pourrait appartenir à la famille des clowns et ses performances de comédiens l'ont même conduit sur les plateaux télévisés de Laurent Ruquier.

Vendredi 9 Février

ABEILHAN (La Bergerie) - 21h00

«AUTORISATION DE SORTIE» par la CIE JOE SATURE ET SES JOYEUX OSSELETS



Quatre imbéciles heureux bénéficient d'une autorisation de sortie pour présenter le spectacle musical qu'ils ont créé à la sueur de leur imagination.

Une occasion exceptionnelle pour eux de livrer leur vision fantaisiste de la musique et de la mise en scène.

Au final, un tour de chant complètement timbré, à base de tagada tsoin tsoin et de pouët pouët mélodiques. Un spectacle brut de décoffrage, construit avec les moyens du bord et porté avant tout par la folle envie de profiter d'une permission accordée.

Samedi 10 Février

LAURENS (Salle des Fêtes) - 21h00

« ÇA FROMET » FRÉDÉRIC FROMET en trio avec FRANÇOIS MARNIER ET RÉMY CHATTON



Révéle au grand public par sa chanson d'actualité hebdomadaire sur France Inter, Frédéric Fromet « carrure de danseuse classique

et voix fluette, on se dit qu'il va être bien gentil ce garçon... » passe l'actualité à la moulinette, dans son presse-purée personnel. Croustillant, caustique et sans limites, ses textes n'épargnent rien ni personne : les provinciaux, les mêmes insupportables, le jargon d'entreprise, les footeux, les joggeurs, les chanteurs rive gauche qui roulent les « r », l'extrême-droite, l'extrême-gauche, la foire des intermittents du spectacle, le trop bio pour être vrai, et la société numérico-débilo-narcissique... Jubilatoire !

Samedi 24 Février

THÉZAN-lès-BÉZIERS (L'Instant T) - 21h00

« AU-DESSUS DE LA MELÉE » de et avec CÉDRIC CHAPUIS



Cédric Chapuis a l'art de raconter son enfance. Il l'a déjà fait dans un précédent spectacle: «une vie sur mesure», un one man show nommé

aux Molières 2016. Il revient avec un spectacle consacré à son autre passion : le rugby. Cédric Chapuis le raconte avec humour, tendresse et émotion. Comment il fut, à l'âge de 5 ans, poussé par son père qui voulait en faire un homme, ses années d'entraînement, les matchs, les défaites, les victoires. Le spectateur vibre avec lui quand il l'entraîne dans la mêlée, dans la boue, dans les vestiaires avec les copains, dans le bus du retour avec les commentaires de l'entraîneur. Coup de projecteur sur un sport hors norme, où tout a un goût d'absolu.

Tarifs des spectacles :

10 € / Réduit : 5 €

Tarif réduit : - de 26 ans, étudiants et demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif. Entrée gratuite pour les moins de 16 ans.

Réservations obligatoires :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

☎ 06 43 92 46 84

✉ reservation@avant-monts.fr

La salle sera ouverte 30 min avant chaque spectacle. Les places ne sont pas numérotées.

Paiement et retrait des billets :

Au Service Culturel des Avant-Monts (à l'Office de Tourisme Intercommunal à Magalas) à partir du 8 janvier de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et au plus tard sur les lieux des spectacles, 30 min avant la représentation.

Paiement par chèque à l'ordre de « Culture Avant-Monts » ou en espèces.

Informations :

🌐 www.leshivernales.fr

📱 @hivernalesdurire



L'agenda des SPECTACLES de la saison culturelle

Samedi 24 Mars

Théâtre

MARGON (Salle des Fêtes) 18h



« **ATTIFA DE YAMBOLE** »
par la **SOI-DISANTE CIE**

Suite à leur retour d'un voyage au Sénégal, deux collègues bibliothécaires, l'une sourde, l'autre entendante, nous livrent leurs visions de l'Afrique.

Pleines d'enthousiasme et bien décidées à nous le faire partager, elles vont s'essayer au conte africain dans la plus pure tradition. Conteuses maladroites, elles multiplient les digressions et enchainent, en toute naïveté et bonne conscience, préjugés et stéréotypes raciaux. A ce racisme inconscient, s'ajoutent les clichés et les décalages qui existent bien souvent dans les rapports entre sourds et entendants : les incompréhensions, la fascination naïve pour la langue des signes, l'apitoiement... Par un subtil miroir à double face, tendu entre les deux femmes et le public, c'est nous tous qu'elles interrogent, sur la différence, sur nos différences.

Tarif : 5 € / Réduit : 3 €

Vendredi 20 Avril

Musique classique

THÉZAN (l'Instant T) 18h



« **ORCHESTRE SYMPHONIQUE AMATEUR D'OCCITANIE** »

Encadré par sept musiciens professionnels, cet orchestre symphonique rassemble une soixantaine d'instrumentistes amateurs (majoritairement des enfants et adolescents) issus des différentes écoles de musique du département.

Cette belle initiative née en 2005 leur permet de se perfectionner à la pratique musicale en orchestre symphonique avec un encadrement professionnel, tout en travaillant un répertoire allant de Bizet jusqu'à la création régionale contemporaine ou la musique de films. L'orchestre sillonne chaque année le département pour une demi-douzaine de concerts.

Gratuit

Vendredi 08 Juin

Musique classique

ROUJAN (Abbaye de Cassan) 20h30



« **L'ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER OCCITANIE** »

Avec l'Orchestre national de Montpellier Occitanie, sous la baguette du jeune et talentueux chef

David Niemann, tout commence avec l'Ouverture Coriolan, courte mais exceptionnelle réussite du maître de Bonn, Ludwig van Beethoven.

Puis, le corniste Sylvain Carboni, lauréat de nombreux prix internationaux, ancien soliste à Marseille et récemment nommé à Montpellier, dévoile toute sa virtuosité avec le superbe Concerto pour cor de Mozart.

Beethoven clôt ce programme de sa somptueuse Symphonie n°7, accueillie à sa création par un véritable triomphe. À la fois violente et calme, apaisante et torturée...

Un programme à ne pas manquer !

Réservations :

☎ 06 43 92 46 84

ou sur

✉ reservation@avant-monts.fr

La programmation n'est pas terminée. Restez connecté en vous inscrivant à la Newsletter par mail à :

✉ reservation@avant-monts.fr

Judi 11 Janvier

MAGALAS (Maison Pour Tous)

« **DE TOUTES MES FORCES** »
de **CHAD CHENOUGA**



Nassim est en première dans un grand lycée parisien. Personne ne se doute qu'il vient de perdre sa mère et rentre chaque soir dans un foyer. Malgré la bienveillance de la directrice, il refuse d'être assimilé aux jeunes de ce centre. Tel un funambule, Nassim navigue entre ses deux vies, qui ne doivent à aucun prix se rencontrer...

Mercredi 17 Janvier

MURVIEL (Salle des Conférences)

« **1^{ER} CONTACT** »
de **DENIS VILLENEUVE**



De mystérieux vaisseaux venus du fond de l'espace surgissent un peu partout sur Terre. Une équipe d'experts est alors rassemblée sous la direction de la linguiste Louise Banks afin de tenter de comprendre leurs intentions. L'humanité se retrouve bientôt au bord d'une guerre absolue. Louise Banks va prendre un risque qui pourrait non seulement lui coûter la vie, mais détruire le genre humain...

Mercredi 24 Janvier

ROUJAN (Salle du Peuple)

« **TOMBE DU CIEL** »
de **WISSAM CHARAF**



Après 20 ans de séparation, Samir, ancien milicien présumé mort, réapparaît dans la vie d'Omar, son petit frère devenu garde du corps à Beyrouth. Entre drame et comédie, Samir doit se confronter à un pays qui ne lui appartient plus.

Judi 8 Février

MAGALAS (Maison Pour Tous)

« **ET LES MISTRALS GAGNANTS** »
d'**ANNE-DAUPHINE JULLIAND**



Ambre, Camille, Charles, Imad et Tugdual ont entre 6 et 9 ans. Ils vivent dans l'instant. Avec humour et surtout l'énergie optimiste de l'enfance, ils nous prennent par la main, nous entraînent dans leur monde et nous font partager leurs jeux, leurs joies, leurs rires, leurs rêves, leur maladie. Un film à hauteur d'enfant, sur la vie tout simplement.

Mercredi 14 Février

ROUJAN (Salle du Peuple)

« **YOUTH** » de **PAOLA SORRENTINO**



Fred et Mick approchent les 90 ans. Ils profitent de leurs vacances dans un bel hôtel au pied des Alpes. Fred, compositeur et chef d'orchestre à la retraite, n'a aucune intention de revenir à sa carrière, tandis que Mick, réalisateur, s'empresse de terminer le scénario de son dernier film. Les deux amis savent que le temps leur est compté et décident de faire face à leur avenir ensemble.

Mercredi 21 Février

MURVIEL (Salle des Conférences)

« **AVE, CESAR !** »
de **JOEL ET ETHAN COEN**



A Hollywood, dans les années 50, Eddie dirige un studio de cinéma. Son emploi du temps est très chargé. Il essaie d'imposer Hobie Doyle, un jeune premier, habitué aux westerns, dans un film romantique et doit gérer la vie sentimentale de DeeAnna Moran, une actrice enceinte. Il reçoit bientôt une demande de rançon : 100 000 dollars à cacher sur le plateau 8. Entre deux problèmes à régler, un représentant d'une compagnie aérienne lui fait une alléchante offre d'emploi...

Judi 8 Mars

MAGALAS (Maison Pour Tous)

« **UN SAC DE BILLES** »
de **CHRISTIAN DUGUAY**



Joseph et Maurice vivent une enfance heureuse à Paris auprès de leurs parents, alors que la France est occupée par les Allemands. A la demande de leur père, les deux enfants sont envoyés en zone libre où ils pourront se cacher. Susceptibles d'être arrêtés à tout moment, les deux frères se lancent dans un long périple, semé d'embûches.

Mercredi 14 Mars

ROUJAN (Salle du Peuple)

« **LA FILLE DU 14 JUILLET** »
de **ANTONIN PERETJATKO**



Hector a rencontré Truquette au Louvre, un 14 juillet, juste après le défilé militaire. Et depuis lors, Truquette l'obsède. Hector et Pator, son vieux copain, décident que pour séduire Truquette, rien ne vaut une virée estivale à travers la France. Tout irait bien si le gouvernement, rattrapé par la crise, ne décidait de supprimer les vacances d'août et de remettre la France au travail...

Mercredi 21 Mars

MURVIEL (Salle des Conférences)

« **MERCENAIRE** » de **SACHA WOLFF**



Soane quitte Wallis et Futuna et un père autoritaire pour tenter sa chance en métropole et intégrer une équipe de rugby. Mais dès son arrivée, Soane tombe dans la précarité et subit déconvenue sur déconvenue. Quand il commence à faire ses preuves en équipe, il découvre l'hostilité de certains joueurs métropolitains avant d'être confronté aux différentes combines qui régissent secrètement ce sport particulièrement populaire...

Mercredi 4 Avril

ROUJAN (Salle du Peuple)

« **PATERSON** » de **JIM JARMUSH**



Paterson vit à Paterson, New Jersey, cette ville des poètes, de William Carlos Williams à Allen Ginsberg, aujourd'hui en décrépitude. Chauffeur de bus d'une trentaine d'années, il mène une vie réglée aux côtés de Laura, qui multiplie projets et expériences avec enthousiasme et de Marvin, bouledogue anglais. Chaque jour, Paterson écrit des poèmes sur un carnet secret qui ne le quitte pas...

Judi 12 Avril

MAGALAS (Maison Pour Tous)

« **MANCHESTER BY THE SEA** »
de **KENNETH LONERGAN**



Lee travaille comme concierge dans une ville aussi éloignée que possible de l'endroit où il a grandi. Joe, son frère aîné, décède brutalement et le désigne comme tuteur légal de son neveu, Patrick, 16 ans. Père de trois enfants, Lee n'est pas du tout préparé à cette nouvelle responsabilité. D'autant qu'elle implique un déménagement dans une ville où il a des souvenirs douloureux.

Mercredi 18 Avril

MURVIEL (Salle des Conférences)

« **CHEZ NOUS** » de **LUCAS BELVAUX**



Pauline, infirmière à domicile, entre Lens et Lille, s'occupe seule de ses deux enfants et de son père ancien métallurgiste. Dévouée et généreuse, tous ses patients l'aiment et comptent sur elle. Profitant de sa popularité, les dirigeants d'un parti extrémiste vont lui proposer d'être leur candidate aux prochaines municipales.

Mercredi 2 Mai

ROUJAN (Salle du Peuple)

« **L'EFFET AQUATIQUE** » de **SOLVEIGH ANSPACH**



Samir tombe raide dingue d'Agathe. Comme elle est maître-nageuse à la piscine Maurice Thorez, il décide, pour s'en approcher, de prendre des leçons de natation avec elle, alors qu'il sait parfaitement nager. Choisie pour représenter la Seine-Saint-Denis, Agathe s'envole pour l'Islande où se tient le 10ème Congrès International des Maîtres-Nageurs. Samir n'a d'autre choix que de s'envoler à son tour...

Judi 24 Mai

MAGALAS (Maison Pour Tous)

« **L'OLIVIER** » d'**ICIAIR BOLLAIN**



Alma, jeune femme engagée, reprend l'exploitation agricole de son grand père. Ce dernier a été contraint de vendre son olivier millénaire à une multinationale et ne s'en est jamais remis. Alma décide de renverser l'ordre établi et remonte la piste de cet arbre unique, dernier ancrage dans ses terres familiales. Ce voyage rocambolesque l'amène au coeur d'un combat de David contre Goliath.

Mercredi 30 Mai

MURVIEL (Salle des Conférences)

« **PRIMAIRE** » d'**HELENE ANGEL**



Florence est une professeure des écoles dévouée à ses élèves. Quand elle rencontre le petit Sacha, un enfant en difficulté, elle va tout faire pour le sauver, quitte à délaissé sa vie de mère, de femme et même remettre en cause sa vocation. Florence va réaliser peu à peu qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre...

Infos pratiques :

Toutes les séances ont lieu à 20h30

Sans réservation

Les films sont projetés en VOSTF (version originale sous-titres Français) et sont précédés d'un court-métrage.

Entrée : 4 €

Carte de 4 entrées : 10 €

(Carte non nominative, valable pour toutes les séances du Ciné-Club à Roujan, Magalas et Murviel)

28^{ème}

HIVERNALES DU RIRE et du VIN

AUTIGNAC
CAUSSES-ET-VEYRAN
ABEILHAN
LAURENS
THEZAN-LES-BEZIERS



du 2 au 17 février 2018

Réservations

06 43 92 46 84

www.leshivernales.fr

